

Heures d'ouvertures du bureau municipal
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Site WEB : www.notredamedesneiges.qc.ca

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PATINOIRE ET SALLE DE JEUX

Lieu : Local du sous-sol du Centre Communautaire situé au 17, rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles

26 décembre 2014 au 4 janvier 2015 (Fermé le 1^{er} janvier)

Patinage libre 13H00 à 15H00
18H30 à 19H30
Hockey 15H00 à 17H00
19H30 à 21H00



Jeux disponibles

- Table de ping pong; table de Mississipi, table de pool;
- Jeux de société

Fin de semaine après le 5 janvier 2014

Vendredi soir
Patinage libre 18H30 à 19H30
Hockey 19H30 à 21H00
Samedi, Dimanche
Patinage libre 13H00 à 15H00
18H30 à 19H30
Hockey 15H00 à 17H00
19H30 à 21H00

Fermeture du local et des activités au plus tard à 21h30

Téléphone du local 418-851-2006

CENTRE D'AIDE AUX PROCHES AIDANTS DES BASQUES

Activités gratuites offertes à Trois-Pistoles

- Mardi 13 janvier, 13 :30 « Trucs et astuces pour l'année 2015 »
- Mardi 10 février, 13 :30 « Exercices concrets pour gérer le stress »
- Mardi 10 mars, 13 :30 « Les médicaments et le sommeil »
- Mardi 14 avril, 13 :30 « Nutrition chez les personnes malades »

Une de ces thématiques vous intéresse ? Appelez-nous au 418-851-4040
Consultez notre site internet : www.lecapab.com

ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE 2015

La population est invitée à venir assister à l'adoption du budget de l'année 2015 qui aura lieu jeudi le 18 décembre 2014 à 19h30 au 17, rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles.



PROCHAINE SÉANCE RÉGULÈRE DU CONSEIL

Le lundi 19 janvier 2015 à 19h30 au 17, rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles, Salle municipale. Bienvenue à tous !

CUEILLETTE DES ARBRES DE NOËL

Il y aura récupération de vos arbres de Noël le **mercredi 14 janvier 2015**. Il est conseillé de les déposer près du chemin la veille de la collecte. En cas de mauvais temps, la cueillette est reportée au lendemain.



JOURNÉE GRATUITE – PARC DU MONT-ST-MATHIEU

Une journée gratuite de ski, planche à neige et glissade est offerte aux citoyens de la MRC les Basques, au Parc du Mont-St-Mathieu encore cette année. Pour la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges cette journée sera le **15 février** prochain. Vous pouvez vous procurer vos coupons au bureau municipal avant le 13 février. Le jour de l'activité, vous devrez présenter, en plus de votre coupon, une carte d'identité mentionnant votre adresse. **BONNE GLISSE !!**



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges
4, 2^e Rang Centre, Notre-Dame-des-Neiges (Qc) G0L 4K0
Tél. : (418) 851-3009 Courriel : admin@notredamedesneiges.qc.ca
Année 12, Numéro 9 WEB : www.notredamedesneiges.qc.ca



DÉCEMBRE 2014

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL, PÉRIODE DES FÊTES

Le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclusivement.
Reprise de l'horaire régulier le 5 janvier 2015.



À l'occasion de Noël et du Nouvel An, les membres du conseil municipal vous transmettent leurs vœux les plus chaleureux.

Que la nouvelle année soit, pour vous et vos proches, source de bonheur, de paix et de succès.

VOILÀ ! SIGNALER UN PROBLÈME NON URGENT DANS LA MUNICIPALITÉ



Voilà! Une nouvelle façon de communiquer avec Notre-Dame-des-Neiges

C'est avec une immense fierté que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, lance aujourd'hui une nouvelle application pour ses citoyens : **Voilà!** Cette nouvelle application permet à nos citoyens de signaler un problème non urgent dans la municipalité. Que ce soit un nid-de-poule, un lampadaire brisé ou un graffiti, Voilà! permet au citoyen de participer à la résolution de problème dans sa municipalité.

L'application est maintenant disponible sur Apple Store et Google Play et permet de localiser, photographier et signaler un problème d'une façon instantanée. Cette simple application permet donc aux citoyens d'améliorer leur environnement et leur communauté en communiquant directement nous. Plus il y a de signalements, plus nous recevrons des notifications et pourrions prioriser le bon de travail et la réparation des problèmes le plus rapidement possible.

À l'aide de la géolocalisation, le citoyen peut cibler un bris ou simplement inscrire une adresse civique à proximité du problème. Ensuite, le citoyen doit sélectionner la nature du problème, ajouter une description et prendre une photo. Finalement, **Voilà!** achemine la demande à la municipalité. Le citoyen peut même se promener partout au Québec et utiliser Voilà! peu importe la municipalité où il se trouve. Que ce soit un problème d'égout, un panneau de signalisation brisé ou autre situation, aidez-nous à répertorier les problèmes afin que nous puissions prioriser nos interventions. Plus il y a d'utilisateurs de **Voilà!**, plus notre communauté sera prise en main.

Pour plus d'informations : visitez www.appvoila.com et vous saurez tout sur l'application **Voilà!**. L'application est disponible gratuitement au Québec pour les utilisateurs iOS et Android.

CALENDRIER DES COLLECTES / JANVIER 2015

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Notre-Dame-des-Neiges

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Secteur Rivière-Trois-Pistoles

LÉGENDE :

- Ordures
- Matières recyclables
- Matières recyclables (Secteur Grève Morency, Rioux & D'Amours)
- Sapins (14 janvier 2015)

Veuillez prendre note que pour la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges ainsi que pour Rivière-Trois-Pistoles il y aura collecte de matières recyclables le 24 décembre, et le 29 décembre pour Grève Morency, Rioux & D'Amours, retour à l'horaire normal à partir du 7 janvier 2015. **Nous vous invitons à recycler vos papiers d'emballage de Noël.**

Mesdames, Messieurs, Membres du conseil, Conformément aux obligations du Code municipal du Québec, j'ai le plaisir de vous faire rapport de la situation financière de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges. Le rapport inclut également une mention des rémunérations de base et des rémunérations additionnelles que les membres du conseil reçoivent de la municipalité ou de tout organisme mandataire de celle-ci ou supra municipal. Sont ici présentées différentes informations financières sur la situation financière de la municipalité ainsi que les orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations.

Les états financiers de l'année 2013 et le rapport du vérificateur externe

Les états financiers de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges montrent pour l'année 2013, un excédent d'opération de 146 615 \$. Les états financiers 2013 indiquent des revenus de 2 124 936\$ et des dépenses et affectations de 1 978 321\$. La dette à long terme au 31 décembre 2013 atteint 989 190 \$ représentant un per capita de 880 \$ pour une population de 1 124 personnes. Le surplus accumulé au 31 décembre 2013 s'élève à 505 827 \$. Pour l'année se terminant le 31 décembre 2013, la firme comptable "Malette" a vérifié l'état consolidé de la situation financière de la municipalité. Ces états financiers consolidés donnent à tous les égards une image fidèle de la situation financière de la municipalité ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution financière pour l'exercice terminé à cette date selon les normes de vérification généralement reconnues.

Les indications préliminaires sur les états financiers de l'année en cours

Les états financiers au 31 octobre 2014 montrent que les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations se situent à 1 826 467 \$, tandis que les revenus se situeraient à 2 140 268 \$, laissant un excédent de 313 801\$ pour les mois de novembre et de décembre. On anticipe un surplus budgétaire d'environ 100 000 \$ advenant qu'il n'y ait pas de bris majeurs d'ici la fin de l'année 2014. **La rémunération et les allocations de dépenses des membres du conseil** En 2014, la rémunération mensuelle et l'allocation de dépenses pour le maire s'élèvent respectivement à 353.78 \$. Quant à la rémunération mensuelle et à l'allocation

de chaque conseiller, elles sont respectivement de 235.84 \$. Une rémunération annuelle de 553.62 \$ et une allocation de 276.66 \$ sont versées au maire relativement à sa représentation aux séances de la M.R.C. Les Basques.

Les orientations générales du budget (année) et du programme triennal d'immobilisations

Au terme de notre première année d'un mandat de quatre ans, nous sommes fiers de vous informer des dossiers que nous avons traités pendant cette période. Tout d'abord, il serait convenable de dire que nos équipes, tant du conseil municipal que celle de l'administration générale ont été en mouvement avec l'arrivée de nouveaux membres au sein du conseil tout comme au niveau de l'administration.

Devant autant de nouvelles variables à comprendre, à gérer et à contrôler, nous savons pertinemment bien que reposent tout de même sur nos épaules, sous le regard des électeurs citoyens. C'est pourquoi, nous gérons et contrôlons les budgets de la municipalité comme s'il s'agissait de notre propre argent. Plus spécifiquement aux activités réalisées au cours de l'année financière 2014, notons que nous avons touché tous les aspects de nos engagements, nos priorités. Au niveau des travaux routiers, vous avez certainement dû remarquer le travail qui s'est accompli au cours de la saison estivale. Pour ne faire que la mention de certains des travaux effectués, notons par exemple :

- Le remplacement de 5 ponceaux dans le 2^e rang Est aux coûts de 32 492 \$;
- De l'asphalte dans ce même rang 2 Est sur une distance de 2.9 kilomètres au coût de 226 488 \$;
- Du rechargement du 3^e rang ouest : 41 415 \$t de la Petite route D'Amours : 23 439 \$;
- Du remplacement du ponceau de douze pieds par un de huit pieds dans le 2^e rang Ouest;
- Des 40 000 \$ de « rapiéçage » d'asphalte installés sur tout le territoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges;
- Le remplacement de plus de 25 valves de rue et de bornes-fontaines;
- L'identification des bornes-fontaines (numérotation et couleurs concernant la pression);
- Des rechargements en gravier MG-20 sur certaines routes gravelées, soit le 3^e rang Ouest, la Petite route D'Amours aux coûts de 71 962 \$;
- Installations téléphoniques au bureau et garage municipaux aux coûts de 3 884 \$;

- Évaluation et recommandations par une firme d'ingénierie de la capacité de pompage des stations des eaux usées aux coûts de 10 060 \$;
- De la pose d'asphalte dans la virée de la rue des Falaises aux coûts de 10 108\$;
- De l'achat d'un tuyau alluminisé en remplacement d'un ponceau dans le secteur du 2^e rang Ouest aux coûts de 12 121 \$;
- De l'achat de deux caméras d'auto-surveillance dans les carrières & sablières pour un montant de 9 265 \$ et des frais de raccordement de celle-ci par Hydro-Québec pour une somme de 6 316 \$.

Bien entendu, ce ne sont là que quelques exemples des travaux réalisés au cours de l'année 2014. Il est à noter également que ces deux derniers points sont le résultat de l'obtention d'une généreuse subvention de dernière minute de notre gouvernement provincial, par le biais du ministère des Transports. Remarque aussi que ces derniers travaux n'auront pas d'impact sur vos comptes de taxes. De plus, la municipalité a participé aux coûts d'achat du nouveau camion-incendie autopompe Freighliner de la ville de Trois-Pistoles pour une quote-part municipale s'élevant à 99 168\$ a été versée.

Par ailleurs, je profite de cette tribune pour annoncer à la population de Notre-Dame-des-Neiges que nous déménagerons notre centre administratif dans l'immeuble de la caisse Desjardins située sur la rue Saint-Jean-Baptiste à Rivière-Trois-Pistoles. Dans les faits, puisque la caisse de Rivière-Trois-Pistoles fermait ses portes dans un avenir rapproché et que la municipalité envisageait agrandir son bureau municipal pour un montant d'environ 150 000 \$ à 200 000 \$, la solution proposée par la caisse nous apparaissait très opportune. En effet, avec comme valeur de revente notre édifice administratif actuel et, en ne payant que 90 000 \$ l'immeuble de Rivière-Trois-Pistoles avec une remise de 50 000 \$ par le Fonds d'aide au développement de la caisse dans des projets municipaux ciblés dans l'intérêt des citoyens de la communauté, le calcul s'est effectué en quelques minutes seulement. Par conséquent, au printemps 2015, nous déménagerons notre centre administratif au 4, rue Saint-Jean-Baptiste à Rivière-Trois-Pistoles. Puisque nous venons d'obtenir la confirmation du renouvellement du programme de

la TECQ, nous comptons refaire notre programmation d'une série de travaux pour assurer la pérennité de nos installations actuelles, tant au niveau de l'aqueduc, des égouts que du réseau routier local. D'autre part, avec les travaux de planification du ministère des Transports, de l'aménagement du tronçon de 3,5 kilomètres de la route 293 Sud, en direction de Saint-Jean-de-Dieu, nous comptons continuer nos discussions avec ce ministère pour trouver une solution quant à la possibilité d'installer la conduite d'égouts pour les résidents du 2^e rang Centre, et ce, à des coûts minimums. Rappelons cependant que l'arrimage de nos forces fait actuellement de nous une équipe globale performante qui nous permettra certainement d'atteindre nos objectifs. Il serait important de souligner que l'héritage des anciens conseils municipaux nous permet de récupérer les dossiers sans avoir à les reconstruire. Actuellement, nous reprenons chacun de ces dossiers dans l'idée de les faire progresser et les mener à terme. Également, les membres qui composent actuellement le conseil municipal sont en parties des personnes qui connaissent déjà bien l'organisation municipale de sorte que nous ne sommes pas devant l'inconnu et la découverte de ce monde politique. La continuité peut donc se faire sur un air d'aller que le conseil précédent avait su conserver. Les listes de contrats depuis le rapport sur la situation financière en date depuis l'assemblée de novembre 2013 Ainsi tel que prévu par l'article 955 du Code municipal du Québec, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis le dernier rapport du maire sur la situation financière. Cette liste est disponible au bureau municipal. Conclusion En terminant, j'aimerais souligner le dévouement des membres du conseil à la gestion rigoureuse de notre municipalité, à son développement, en concertation avec le milieu, et à l'amélioration de la qualité des services offerts à la population. Je remercie également notre directeur général et nos employés pour leur contribution et leur loyauté afin de faire de notre municipalité un milieu où il fait bon vivre.

 **André Leblond, maire**